

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50

Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. LAFAYE, LAFFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Les abonnés reçoivent les annonces pour le Journal de Roubaix, aux bureaux du journal. A Tourcoing, rue Nationale 18.

ROUBAIX, LE 3 FÉVRIER 1883

QUE FONT LES PRINCES ?

C'est la question que chacun se pose depuis hier. L'opinion publique est ainsi faite: elle est pressée, et il lui arrive quelquefois de devancer les décisions de ceux-là même dont elle s'occupe avec passion.

Dès maintenant on voudrait connaître l'attitude que vont prendre les princes d'Orléans devant la loi stupide que la Chambre a votée l'avant-dernière nuit. Ceux-ci soutiennent que les princes doivent à leur dignité de quitter le territoire français le lendemain du vote du Sénat, si ce vote est conforme à celui des sous-vétérinaires.

Le premier avis est beaucoup plus soutenu que le second, mais, chose curieuse, c'est sur la famille d'Orléans que se concentrent tous les regards. On se demande: que vont faire les princes ? Et c'est aux princes d'Orléans qu'on s'intéresse presque exclusivement.

Les princes n'ont pas à considérer la loi comme acquise, puisque le Sénat n'a pas donné son avis. Or, c'est là l'important. On se pose encore cette question subsidiaire: Que fera le Sénat ? Et les pointeurs pointent. Et les pointages donnent des résultats si divers, que personne ne peut prévoir l'issue de la discussion à la Chambre-Haute.

Aussi les princes ne paraissent-ils pas s'en vouloir. Avec une justesse de raisonnement qu'il s'impose, ils ne se croient pas le droit de préjuger le vote du Sénat. Il est constant que, d'après la Constitution, une loi votée par les députés n'est qu'une loi à demi faite. Il faut l'assentiment du Sénat pour que la loi soit complète.

Alors se posera un problème que nous soumettons aux casuistes militaires: Pour exécuter la loi honteuse du 1er

février, qui dit que les princes ne pourront remplir aucun emploi militaire, il faudra que M. Thibaudin, si c'est encore lui qui est ministre, mette tous les princes d'Orléans en retrait d'emploi, puisqu'ils ont tous un emploi dans l'armée, et puisse cette loi, par un odieux croc-en-jambe donné au Droit français, aura un effet rétroactif.

Or, qu'est-ce que le retrait d'emploi ? N'est-ce pas la plus forte des punitions disciplinaires qu'il y ait dans les règlements militaires ? Et quand un officier est mis en retrait d'emploi, n'est-il pas obligé de donner au ministre de la guerre, dont il continue à dépendre, son adresse exacte, en France ou à l'étranger, si bien que les princes, après avoir été dépouillés de leur grades, seraient encore à la disposition de leurs persécuteurs ?

Et quand un officier est mis en retrait d'emploi, n'est-il pas obligé de donner au ministre de la guerre, dont il continue à dépendre, son adresse exacte, en France ou à l'étranger, si bien que les princes, après avoir été dépouillés de leur grades, seraient encore à la disposition de leurs persécuteurs ?

EN VACANCES

La Chambre des députés vient de se mettre en vacances pour cinq jours. Elle a si bien gagné le repos qu'elle s'accorde, elle a fait de si bonne besogne, depuis un mois qu'elle est réunie :

Pas une loi, pas une réforme; pas un vote qui puisse avoir une utilité quelconque pour le pays, pour ses intérêts, pour ses besoins. Rien qu'une promenade autour d'un cadavre, et la danse du scalp autour des princes. Rien qu'une discussion académique sur l'élection des magistrats.

En dehors de cela le vide et le néant. Les problèmes les plus importants en suspens. La loi sur les récidivistes ajournée. Le régime actuel des chemins de fer battu en brèche sans qu'on propose rien pour le remplacer.

La durée du service militaire mise en question depuis plusieurs mois dans une commission, sans qu'on arrive à une conclusion. Toutes les questions posées: aucune résolue. Toutes les difficultés soulevées: au-une tranchées.

Jamais assemblée n'a moins travaillé; jamais réunion de législateurs n'a moins légué; jamais parlement républicain ou monarchique, conservateur ou libéral, n'a fait moins de réformes pratiques, utiles, sérieuses.

Elle se passionne pour une loi de proscription; elle est, comme l'a dit hier M. Henry Maret, une Convention de Gérostein.

A d'autres jours elle n'est même pas une conférence Molé; elle est bien au dessous de cette réunion de jeunes gens où l'on n'a pas le droit de résoudre les questions, mais où l'on a le mérite de les étudier.

Elle prouve tous les jours qu'on peut faire du bruit sans faire de besogne, que s'agiter n'est pas agir, que piétiner n'est pas marcher. Il faut que nous soyons des parlementaires bien convaincus, bien passionnés, pour que ces gens-là ne nous dégoûtent pas du parlementarisme.

LE PRINCE NAPOLÉON A AUTEUIL

Le prince Napoléon n'est plus à la Conciergerie. Il a été transféré hier soir dans la maison de santé du docteur Beni-Barde, à Auteuil.

Depuis plusieurs jours, le prince souffrait du manque d'exercice et du manque, d'air, conséquences forcées de son séjour à la Conciergerie, où il n'y a même pas de préaux convenables. Cependant il ne se plaignait pas et il n'avait tenté aucune démarche pour obtenir de quitter cette prison malsaine entre toutes.

C'est dans ces circonstances que le prince Napoléon, qui, dans la matinée, et l'après-midi, avait reçu la visite de Mme la princesse Mathilde et du prince Louis et conféré avec ses avocats, a tout à coup appris, vers quatre heures, par M. le juge d'instruction Benoist, que son transfert dans une maison de santé avait été proposé et décidé.

M. Benoist a demandé au prince, s'il avait quelque objection à faire, le prince a répondu négativement. M. Benoist lui a fait connaître alors que le transfèrement serait effectué à huit heures et demie, qu'un des commissaires de police de Paris l'accompagnerait dans un landau, de la Conciergerie à Auteuil.

— Sera-ce M. Clément ? a demandé en souriant le prince Napoléon. — Non, a répondu M. Benoist, ce ne sera pas M. Clément, ce sera M. Kuehn, commissaire du quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le prince a dîné d'assez bonne heure, et, vers huit heures un quart, M. Kuehn, qui s'est montré fort courtois, est venu le prendre pour le conduire à Auteuil. Le commissaire de police est monté seul en voiture avec le prince Napoléon: un agent de la sûreté a pris place sur le siège, à côté du cocher. Le trajet s'est fait très rapidement. En une demi-heure, on était arrivé à Auteuil, devant la maison du docteur Beni-Barde.

Cet établissement hydrothérapique est bien connu des Parisiens. L'installation est très vaste et les conditions d'hygiène y sont excellentes. La maison porte le n° 42 de la rue Boileau. La grille d'entrée s'ouvre sur un magnifique jardin, un véritable parc rempli de beaux arbres. A droite, le pavillon occupé par le docteur Carpentier, collaborateur du docteur Beni-Barde; à gauche, l'établissement hydrothérapique.

Dans la matinée, M. Benoist était venu demander au docteur Carpentier s'il aurait un appartement à mettre à sa disposition. — Oh! quelle expression! fit Christophe rine d'un ton de reproche. — C'est juste, reprit Alphonse. Nous ne sommes plus à la caserne. Disons que c'est rassuré et ne nous en occupons plus. Qu'en pensez-vous, monsieur d'Amblemont ?

Sur la réponse affirmative du docteur, le juge d'instruction avait choisi, au deuxième étage, un appartement composé d'une chambre à coucher donnant sur la rue, et d'une salle à manger prenant vue sur le jardin. Un petit cabinet de toilette sépare les deux pièces, dont l'aménagement ne sort point de la banalité d'hôtel.

Quand le prince Napoléon et M. Kuehn sont arrivés rue Boileau, ils ont trouvé, dans l'antichambre qui précède l'appartement, deux agents de la sûreté, qui les avaient précédés de quelques minutes, et qui restèrent en permanence devant l'unique porte de l'appartement qui n'ait pas été condamnée.

Pour plus de sûreté encore, le nombre des permis de communiquer accordés aux amis du prince a été extrêmement restreint. Le prince Napoléon, a reçu, peu d'instants après son arrivée à Auteuil, la visite de M. Georges Lauchard. Il s'est entretenu avec lui pendant près d'une demi-heure, et il s'est couché vers neuf heures et demie.

C'est donc à Auteuil que le prince Napoléon recevra communication de la décision du juge d'instruction. L'information touche à sa fin, et l'ordonnance pourrait bien être rendue aujourd'hui samedi. On croit que le juge d'instruction renverra le prince Napoléon devant la Chambre des mises en accusation, pour avertir contre la sûreté de l'Etat ou sous toute autre qualification politique.

LE SUICIDE DE LA RÉPUBLIQUE

Conspirations, tentatives d'empoisonnement, etc. toute cette fantasmagorie, qui est le procédé banal à l'aide duquel on cherche à justifier les violences, rencontre à l'étranger la même incredulité qu'en France. Ce sont les républicains qui tuent la République: cette vérité n'est plus à démontrer. Le grand journal de la Cité exprime cette opinion d'une façon originale. On peut affirmer que cet article du Times exprime le sentiment du public anglais sur notre situation :

On raconte sur Mlle Rachel, la grande tragédienne, l'anecdote suivante: Un soir de 1848, elle devait déclamer la Marseillaise sur la scène du Théâtre-Français, costumée en République, coiffée d'un bonnet phrygien et portant un drapeau tricolore. Elle se promenait dans le foyer, répétant d'une voix terrible: « Aux armes, citoyens! Tout à coup elle poussa un cri perçant, laissa tomber son drapeau, et se précipita dans les bras de l'acteur Regnier. Elle avait vu une souris! La troisième République ressemble beaucoup à cette illustre et nerveuse dame, par sa peur des souris, qu'elle grossit au point d'y voir des rats. Si le moindre doute était élevé sur

prendre le temps de bien choisir ses termes, ah! on me maudit!... ah! on me sèpare de ma mère jusqu'aux derniers moments de sa vie!... Eh bien! je vais me réunir à elle dans la mort!... Aussitôt dit, aussitôt fait... Et je m'élançai dans la Seine! — Pas toi! dit Mme Carisset surexcitée par ce jeu pathétique, pas toi! — Non, non, répondit-il visiblement flatté, c'est une manière de s'exprimer. — Ce récit, malgré les attitudes et les intonations théâtrales du peintre, avait profondément captivé Lucien d'Amblemont. Il n'y avait d'ailleurs rien d'étonnant à cela, car il s'agissait de Fernande, et Fernande intéressait Lucien beaucoup plus encore qu'il ne se l'avouait à lui-même.

— Mademoiselle, dit-il d'une voix émue, vous êtes allée chez une marquise ? — Oui, monsieur, répondit timidement Fernande. C'est la vérité. — Cette dame est une amie de votre mère ? — Oui, monsieur. Elle me l'a dit. — Quel est son nom ? — Je l'ignore, monsieur. Un propos de domestique m'a appris qu'elle est marquise, voilà tout. — Et puisqu'on vous dit, ajouta le peintre, que le plus grand mystère n'a cessé de régner... — Mais sa femme lui fit signe de se taire. L'ancien caporal allait continuer, car il se demandait pour quelle raison majeure on lui ôtait la parole, lorsque Christophe rine passa rapidement près de lui et lui dit tout bas :

— Ne troublez donc pas l'interrogatoire... La mère de M. Lucien est marquise. Le peintre ouvrit de grands yeux. Il avait compris. L'intérêt se corsait, comme au troisième acte d'un drame. Alphonse et Christophe rine retinrent leur souffle et écoutèrent attentivement.

leur taille, elle serait prête à jurer que ce sont des éléphants. — Certainement la République a des ennemis, et on peut prédire à coup sûr que, si elle continue à en augmenter le nombre comme elle l'a fait dans les derniers temps, elle se trouvera dans la position de la petite fille de la fable, qui élevait des frelons pour s'amuser. Mais, si ses ennemis la renvergent, ce sera absolument de sa faute. Certes, il n'existe pas actuellement parmi les paysans et les bourgeois, qui forment la masse du corps électoral, un attachement sentimental à la République assez profond pour les porter à crier: « Vive Grévy! périsse l'univers! » mais, pendant les cinq ou six dernières années — et c'est là un point essentiel — il y a eu dans le pays un désir très-général de voir la forme républicaine de gouvernement s'établir, pour que la nation pût vivre en paix. Les paysans propriétaires et les gens d'affaires ne sont pas amoureux de la République pour ses beaux yeux; mais ils ne veulent pas de ses désordres et de ces révolutions que les républicains suscitent toujours quand le pays est gouverné par un monarque. Vous ne voulez pas laisser les autres conduire: eh bien! conduisez-vous-mêmes! Tel est, en somme, le sentiment qui domine; mais le peuple français n'aime pas être caboté: il n'aime pas non plus à écarper sur sa route les prêtres ou d'autres passants inoffensifs, ni à être mené d'un train tellement enragé que la voiture coure risque de verser.

Aussi ignorent-ils leur propre raison d'être comme parti de gouvernement, les républicains qui oseraient consolider leur régime chéri par des proscriptions, par des attaques contre le clergé, par des renversements de ministères, par la menace d'une législation agressive qui mettrait en péril toutes les institutions et tous les intérêts. — En consentant à être gouvernés par des présidents électifs au lieu de monarches nominalelement héréditaires, les classes rangées de la population française n'ont pas épousés les lubies de tous les insensés qui se piquent d'être des républicains. Le mot de « républicain » devient une équivoque quand on l'applique indistinctement à des hommes comme MM. Léon Say, Jules Simon, Waddington, d'une part, et d'autre part, à MM. Floquet, Jules Roche et Clovis Hugues. — à des hommes qui veulent voir leur pays gouverné avec modération, suivant des principes libéraux, et à d'autres qui veulent établir des systèmes vexatoires de tyrannie démagogique.

On dit à Cromwell que, roi pour roi, les Anglais aimeraient autant être gouvernés par un Charles Stuart que par un Olivier; de même, la plupart des Français, s'ils doivent avoir un despote, aimeraient mieux qu'il s'appelle Bonaparte ou d'Orléans que Clémenceau.

« Si l'on surgit pas des rangs républicains un parti capable de gouverner libéralement, et assez énergique pour rompre avec les pseudo-républicains — coureurs de places ou coureurs de popularité — qui sont les ennemis de toute tolérance et de tout progrès rationnel, si cela n'arrive pas, on verra bientôt que la seule magie du nom de la République ne suffira pas à la sauver. »

La Presse et les lois de proscription

JOURNAUX DU SOIR M. Paul de Cassagnac poursuit contre le général Thibaudin la campagne entreprise hier à la tribune: « Quant au ministre de la guerre, s'il

— Mademoiselle, reprit Lucien, cette dame vous a témoigné de la sympathie ? — Beau coup, monsieur. Elle m'a parlé ma mère et elle était loin de soupçonner, j'en suis certain, que la dernière volonté d'une mourante ne serait pas exécutée. — Alors, elle tâcherait évidemment de réparer le mal qu'on vous a fait. — Ce n'est guère possible, monsieur. — Vous avez été conduite dans une voiture bien fermée, mademoiselle, et vous n'avez pu distinguer ni la rue, ni le numéro de la maison. Mais vous avez été introduite dans un salon, une chambre, une pièce quelconque. Comment était-elle ? — Je vous avoue, monsieur, que je n'ai pas pris garde... — Rappelez-vous souvenirs. — Je cherche... — Un détail... Je ne vous demande qu'un détail, le premier venu. Par exemple, il y avait sans aucun doute quelque chose sur la cheminée, une pendule, des candélabres, des coupes, n'importe quoi. Ne sauriez-vous, mademoiselle, préciser ce que représentait cette pendule ? Était-elle en bronze ou en marbre, et de quelle couleur ? — C'est bien simple, intervint l'ancien caporal. On voit bien que M. d'Amblemont a été sous mes ordres. Un capitaine rapporteur lui-même ne formulerait pas avec plus de lucidité. — Tais-toi donc! ordonna Christophe rine. Fernande consulta sa mémoire, mais ce fut en vain. Nécessairement très troublée pendant cette entrevue sur laquelle on la questionnait, elle avait concentré toutes ses facultés à écouter ce qu'on lui racontait de sa mère, et ne s'était nullement préoccupée d'inventorier le mobilier pour en graver dans son esprit une sorte de photographie.

FUILLÉTON DU 4 FÉVRIER — 25 —

Pauvre Fille

PAR HIPPOLYTE AUDEVAL

XV Un joli ménage (SUITE)

Elle voulait lui épargner des aveux peut-être pénibles. Elle se dit que la jeune fille était probablement tombée par sa propre faute dans une telle situation et qu'il fallait, avant tout, non lui faire confesser cette faute, mais la secourir et la consoler.

Fernande, qui avait levé les yeux, devint toute pâle. Elle avait reconnu le jeune homme et lui avait offert ses services le jour même et avait dit d'instinct: « Venez, monsieur! »

Afin de le rassurer sur ce qu'elle venait d'offrir, elle lui avait nommé les époux Carisset... et pour mademoiselle, mais ce n'était que pour cela qu'il avait cessé ses instances et qu'il avait dit: « Ne vous inquiétez pas, mademoiselle, je n'ai rien de mieux à vous proposer que de vous occuper de votre mère, et de votre mère, c'est tout ce que j'ai de mieux à vous proposer. »

— Ne pas faire entrer le marquis Lucien d'Amblemont! s'écria-t-il. Ce serait du jolli!... D'autant plus que monsieur le marquis est un de mes ex-soldats. Comme citoyen, il me fait travailler et je lui dois des égards; comme militaire, il me doit obéissance, car j'ai été son supérieur. Asséyez-vous, soldat! Votre caporal vous y invite. Cette aimable familiarité était parfaitement motivée. Alphonse Carisset avait été cinq ans dans l'armée active où il avait obtenu les galons de caporal, avait eu sous ses ordres le volontaire d'un an Lucien d'Amblemont. Depuis lors ils ne s'étaient jamais perdus de vue, et Lucien, quand il avait quelques travaux de décoration d'appartement à faire faire, ne manquait jamais de s'adresser de préférence à son ancien caporal.

— Je suis désolé de désobéir aux ordres de mon supérieur, répondit le marquis en souriant, mais vous êtes en compagnie... — Oh! s'écria le peintre. Et nous y dans quinze jours, dans un mois et plus. Ne protestez pas, mademoiselle Fernande! C'est convenu. Vous ferez des fleurs avec mon épouse. Ici qu'étais si près quand sa sœur nous a quittés pour se marier... Je

me disais: Bon! voilà Christophe rine tout seul... elle va forcément s'ennuyer. Mais pas du tout... Il lui tombe des nues une campagne, une amie.

— Lucien salua la jeune fille. — Je m'en retourne, dit-il, pour Mme Carisset... et pour mademoiselle. Fernande s'inclina en rougissant, mais avec un rapide coup-d'œil où il y avait comme un remerciement à Lucien, pour le sentiment de délicatesse qui lui faisait passer sous silence sa précédente rencontre avec la jeune fille.

Lucien voulut encore se retirer. — Attendez donc! s'écria le peintre. Vous êtes un jeune homme instruit, vous pouvez nous donner un bon conseil. Mlle Fernande nous a mis au courant de ses embarras. Tout ce qu'elle possède est entre les mains des hommes d'affaires. Alors, moi je dis: C'est pasé. — Oh! quelle expression! fit Christophe rine d'un ton de reproche. — C'est juste, reprit Alphonse. Nous ne sommes plus à la caserne. Disons que c'est rassuré et ne nous en occupons plus. Qu'en pensez-vous, monsieur d'Amblemont ?

— Sous réserve du respect que je vous dois, mon caporal, votre appréciation est un peu exagérée, répondit Lucien en riant. Il faudra peut-être de la patience à mademoiselle pour recouvrer ce qui lui appartient, mais elle aurait tort de désespérer. L'essentiel pour elle est de pouvoir attendre, et elle le peut, puisque vous lui offrez l'hospitalité.

Et Lucien prit un siège sans se faire prier. Le peintre était radieux. Plein de confiance et toute heureuse de se trouver enfin en compagnie d'honnêtes gens, Fernande avait raconté ses aventures à Christophe rine; celle-ci les avait naturellement racontées à son mari, et Alphonse brûlait maintenant d'impatience de les raconter à quelqu'un. Lucien d'Amblemont arrivait donc à merveille.

Fernande, toutefois, n'avait point parlé des fraudeurs afin de ne point les dénoncer. Elle s'était contentée de dire qu'elle avait été secourue et soignée pendant sa maladie à la suite de sa tentative de suicide. La jeune fille eut désiré interrompre le peintre dès qu'il commença son récit. Mais c'était plus difficile que de barrer le cours d'un fleuve débordé. Alphonse était plein de son sujet. Il le trouvait surprenant, émouvant, palpitant.

Avec les nuances savantes et graduées d'un acteur en scène, il dépeignit d'abord d'une voix mystérieuse la caboché aux vêtements de bois, l'entrevue nocturne avec la marquise, la remise d'un pli contenant une lettre de trois cent mille francs, puis le retour de Fernande à la gare du chemin de fer d'Orléans.

Alphonse s'arrêta un instant pour respirer et aborda ensuite l'acte de la grande scène de la gare. Il imita dans la perfection le cri qu'avait dû pousser Fernande en voyant qu'au lieu d'une donation faite par sa mère elle n'avait en main qu'un billet glacé d'un chef de famille, la prévention qu'elle était en âge de se suffire et lui signifiait qu'on lui enlevait la fortune promise au préjudice d'enfants légitimes.

A suivre.